

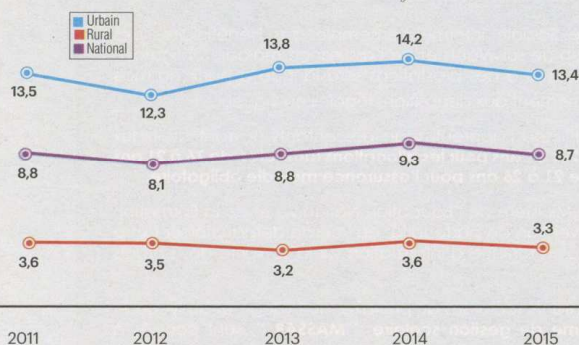
Événement

Emploi

Benkirane veut sauver son mandat

● Avec la présidence du Comité interministériel de l'emploi (CIE), le chef de gouvernement chapeaute directement ce dossier qui reste l'un des points noirs de son mandat. Le nouveau cadre institutionnel devrait harmoniser les politiques des différents départements et concocter un plan d'action avec des mesures opérationnelles.

ÉVOLUTION DU TAUX DE CHÔMAGE AUX DEUXIÈMES TRIMESTRES PAR MILIEU DE RÉSIDENCE (EN%)



SOURCE : HCP

La gestion de l'épineux dossier de l'emploi prend une nouvelle tournure. Avec la mise en place du Comité interministériel de l'emploi (CIE), suite à l'adoption de son décret lors du Conseil de gouvernement mercredi 23 septembre, c'est Abdelilah Benkirane qui prend désormais à bras le corps le dossier. Mis en place durant la dernière année de son mandat, le chef de gouvernement prend ainsi les choses en main pour se rattraper sur ce dossier qui restera l'un des points noirs de son bilan. Sous sa présidence, le nouveau cadre institu-

tionnel est un élément-clé de la mise en œuvre de la Stratégie nationale de l'emploi lancée en juillet dernier. Comportant pas moins de 13 départements ministériels (l'Intérieur, l'Économie et les finances, l'Agriculture, l'Habitat, l'Emploi...), chapeauté par la primature, le comité devrait mettre en musique les orientations des différentes intervenants et élaborer un plan d'action avec, en prime, des mesures opérationnelles à même de donner un coup de fouet à l'emploi. «La création de ce comité est prévue dans le cadre de la stratégie nationale

qui a pour horizon 2015-2025. Il procède d'une approche qui considère que la question de l'emploi ne relève pas uniquement du ressort du département de l'Emploi, mais du gouvernement dans son ensemble, car les secteurs productifs qui créent de l'emploi relèvent de plusieurs ministères», indique Abdessalam Seddiki, ministre de l'Emploi et des Affaires sociales.

Changement d'approche

Le gouvernement propose en effet un projet ambitieux qui ne se limite pas à corriger les dysfonctionnements du marché du travail, mais, plus encore, à promouvoir des politiques macroéconomiques de relance. La conjoncture s'y prête bien, à en croire Bank Al-Maghrib. Dans son dernier rapport annuel, la Banque centrale pointait en effet la faiblesse de la création d'emplois et jugeait que le Maroc bénéficie aujourd'hui d'une conjonction propice à la poursuite des réformes en vue d'accélérer la croissance et de réduire le chômage. Mais si la Stratégie nationale de l'emploi a fixé des objectifs ambitieux (voir encadré), il n'en demeure pas moins qu'il y a plusieurs impératifs à prendre en considération. En préalable à la

Q/R



Abdessalam Seddiki
Ministre de l'Emploi
et des affaires sociales

Les ÉCO : Avec la création du Comité interministériel de l'emploi, le dossier sera-t-il, désormais, directement géré par la présidence du gouvernement ?

Abdessalam Seddiki : Il faut savoir que cette instance est prévue dans le cadre de la Stratégie nationale de l'emploi. Certes, elle est présidée par le chef de gouvernement, mais ce dernier peut déléguer la présidence au ministre de l'Emploi. Dans tous les cas, le comité est une pièce maîtresse dans la mise en œuvre de la Stratégie nationale de l'emploi. Il permettra une convergence des points de vue entre les départements ministériels autour de la question de l'emploi, qui ne relève pas uniquement du ressort du ministère de l'Emploi, mais du gouvernement dans son ensemble.

Les axes de la stratégie seront-ils, comme prévu, déclinés dans la loi de Finances 2015 ?

Nous y travaillons. J'espère que nous pourrions concrétiser, dans le cadre de la prochaine loi de Finances, 4 ou 5 mesures phares de la stratégie nationale. Sur ce registre, on essaiera de tenir une première réunion du comité interministériel dans les jours qui viennent pour se mettre d'accord sur les mesures les plus urgentes à introduire au niveau de la loi de Finances.

Un taux de chômage à 3,9% d'ici 2025, une moyenne de 200.000 emplois créés chaque année... ne placez-vous pas la barre très haut ?

C'est une approche volontariste qui fonde la Stratégie de l'emploi. Nous pensons qu'il est possible d'atteindre ces objectifs si tous les acteurs s'y mettent. Il y a des années où nous avons créé plus de 200.000 emplois. L'économie marocaine connaît une dynamique réelle. Il faut donc traduire ces dynamiques en croissance et en emplois.

La Stratégie nationale de l'emploi 2015-2025

- 4 axes stratégiques : promouvoir la création d'emplois, valoriser le capital humain, améliorer l'efficacité des programmes d'emploi et renforcer l'intermédiation du marché du travail, développer la gouvernance du marché du travail.
- Créer 200.000 emplois par an.
- Passer d'un taux d'emploi de 43,3% actuellement à 46,2% en 2025.
- Arriver à un taux de chômage de 3,9% à cet horizon, au lieu de 9,9% en 2014.
- Passer de 25.000 postes d'emploi par point de croissance actuellement à 38.000

Événement

stratégie nationale, le ministère de tutelle a réalisé un diagnostic de la situation de l'emploi au Maroc. Il en ressort que «la croissance relativement soutenue au cours des dernières années n'a pas suffi à créer des emplois durables et productifs». Un constat s'impose donc pour le gouvernement : «la création d'emplois ne peut plus être considérée comme un simple effet résiduel de la croissance et des investissements dans les secteurs sociaux (santé, éducation, etc.) ». L'économie nationale, qui reste sur des taux de croissance assez élevés, demeure en effet pauvre en emplois: seulement 21.000 emplois créés en 2014, ce qui est loin, très loin des 350.000 jeunes qui arrivent sur le marché du travail chaque année. Et ceci n'est pas la seule patate chaude qu'il faut gérer. Un taux de chômage qui tourne autour de 10% et monte jusqu'à 36% chez les jeunes urbains, une forte perte d'emplois industriels, un faible taux d'activité des femmes, une population active qui ne représente qu'un tiers de la population... autant de problèmes complexes qu'il faut résoudre.

Défis majeurs

L'étude préalable à la stratégie nationale n'y est pas allée par quatre chemins: il y a plusieurs défis à relever pour redresser la situation de l'emploi au Maroc. Il s'agit ainsi d'augmenter la cadence de création d'emploi. Une nécessité qui fait face à plusieurs difficultés: un système d'éducation et de formation insuffisamment adapté par rapport aux besoins du marché du travail, face à des besoins en compétences

milieu urbain et seulement 1,1% chez les femmes actives en milieu rural. Les hommes en milieu rural ne sont guère mieux lotis puisque le taux d'affiliation dépasse à peine 5%. Le taux d'affiliation ne dépasse pas 7% chez les actifs non diplômés contre un peu plus de 25% chez les actifs occupés titulaires d'un diplôme supérieur. Pis encore, malgré

une légère baisse, l'emploi non rémunéré demeure très répandu, surtout pour les jeunes et les femmes en milieu rural (76% des femmes actives et 70% des jeunes actifs). Tout cela nécessite un véritable coup de pied dans la fourmière pour redresser la situation.

PAR **TARIK HARI**
t.hari@leseco.ma

La proportion des salariés dans l'emploi a augmenté, mais elle représente moins de la moitié des emplois.

croissants de la part du système productif, lequel fait face à de nouvelles normes de compétitivité; une forte segmentation du marché du travail avec d'importantes disparités territoriales (urbain/rural et régionales) et sociales (genre, niveau d'éducation, âge). Mais selon les rédacteurs du rapport, le défi majeur au Maroc demeure la qualité des emplois, notamment pour les jeunes, les femmes, les travailleurs ruraux et les non diplômés. La proportion des salariés dans l'emploi a augmenté, mais elle représente moins de la moitié des emplois et reste surtout un phénomène urbain. Le taux de sous-emploi et l'emploi informel augmente, la précarité et la vulnérabilité dans l'emploi restent élevées tandis que la couverture sociale est très limitée. Le bénéfice d'une couverture médicale ne concerne que 18,1% de la population active occupée au niveau national. Le taux d'affiliation à un régime d'assurance maladie varie entre 44,4% chez les femmes actives en